



Comité interuniversitaire et interprofessionnel de développement
professoral continu (CII-DPC)

Titre :

MISE EN SITUATION CLINIQUE SCPD :
L'ESCALADE DE MADAME B

Auteur :

Michel Tassé

Ce document est disponible sous licence Creative Common BY-NC-ND
Paternité, sans utilisation commerciale et sans modification



MISE EN SITUATION CLINIQUE SCPD

L'ESCALADE DE MADAME B

Mme B, 84 ans, d'origine arménienne, habite seule dans un duplex au deuxième étage. Sa sœur vit au premier étage. Les deux sœurs ont travaillé dans la même usine d'appareillage électrique de Ville Saint-Laurent. Elles n'ont pas d'enfant et ni aucune famille au Québec. Elles ont toujours compté l'une sur l'autre.

Au plan médical, elle a été victime en 2006 d'un traumatisme crânien avec hémorragie sous-arachnoïdienne. Elle a été une fumeuse active jusqu'en 2012, année à laquelle elle a souffert d'un néo de la vessie et également vécu une hémorragie digestive haute, secondaire à un ulcère duodéal. À ce moment, le MMSE était à 25/30.

Entre décembre 2013 et février 2014, madame a complété une réadaptation dans une unité de réadaptation suite à une fracture du rameau pubien. De retour à domicile, un suivi médical a été assuré par les résidents de l'UMF et par l'équipe de SAD du CSSS.

Jusqu'à maintenant (octobre 2014), les VAD que les résidents ont effectuées seuls se sont soldées par une collaboration partielle de madame B. En effet, les notes au dossier des résidents qualifient madame B. de personne « très réticente à recevoir des services médicaux ». Elle prétexte que les médecins ne font rien pour elle, qu'ils se bornent à prendre sa tension artérielle et qu'ils posent des questions stupides. Dans les derniers mois, la patiente a demandé à plusieurs reprises la fermeture de son dossier. La sœur de Mme B, quant à elle, a communiqué avec le médecin afin d'obtenir son soutien. Elle lui a demandé de « convaincre » madame B. d'adhérer à son plan d'intervention interprofessionnel et de lui prescrire une médication pour dormir.

Toutefois, plusieurs intervenants se questionnent sur la compétence de Mme B. à prendre des décisions pour elle-même. D'après les notes de l'infirmier qui visite encore la patiente à domicile, la sœur de madame B serait apte à décider des soins de cette dernière bien qu'aucun document légal officiel n'est disponible. Ils s'inquiètent également de la prise des médicaments par madame. La sœur de Mme B. a rapporté avoir trouvé une bouteille de comprimés de Prednisone dans la cuisine. Ils savent également que madame B. souffre d'anémie.

La résidente et le pharmacien de l'UMF partent donc chez elle dans l'intention de faire une révision des médicaments, après avoir vérifié avec sa sœur que c'était un bon moment pour la visiter. Arrivés sur les lieux, ils sonnent à plusieurs reprises. Madame B ne répond pas. Tout à coup, elle ouvre la fenêtre du deuxième étage et leur crie avec un fort accent de s'en aller « *Qu'est-ce que vous voulez? Allez vous-en, TABARNAK!* ».

Ils sonnent chez la sœur qui les accueille avec hésitation. Ralentie, frêle, elle monte péniblement avec eux à l'appartement de madame B. Elle s'excuse du comportement déplacé de sa sœur : « Elle a toujours eu mauvais caractère et en vieillissement, c'est vraiment de pire en pire! ». Elle leur demande à deux reprises ne pas mentionner à sa sœur qu'elle a fait appel à leur aide. Celle-ci se présente en robe de chambre défraîchie, tachée, les cheveux en bataille, brandissant sa canne et poursuivant ses vociférations « *Allez vous-en, TABARNAK!* ». La résidente et le pharmacien n'ont qu'une idée en tête « Partir au plus vite, avant de se faire frapper ».

QUESTIONS D'ATELIER

- 1- Quels sont les SCPD observés? Qu'est-ce qui les provoquent? (tous les ateliers)
- 2- Quelles sont les conséquences de ceux-ci et pour qui? (tous les ateliers)
- 3- Comment intervenir dans l'immédiat? Quels comportements et attitudes doivent prendre la résidente et le pharmacien? (atelier 1)
- 4- Quelles sont les interventions à enclencher? (atelier 2)
- 5- Quelles ressources doit-on mobiliser? (atelier 3)